

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX
DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 13 mars 2017, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

11212, avenue Garon

Permettre l'installation de quatre enseignes pour l'ensemble du bâtiment au lieu de deux, soit deux enseignes murales sur le mur avant secondaire et une enseigne sur socle sur le domaine public.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 7 février 2017

La secrétaire d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate